

Club Projet Urbain

FNAU

n°2
décembre 2002

Avant propos

La Fédération nationale des agences d'urbanisme rassemble 42 agences et près de 1300 professionnels. Elle leur offre la possibilité de confronter leurs expériences et leurs méthodes au sein de " Clubs thématiques " où se réunissent régulièrement les techniciens des différentes disciplines qui composent le " savoir faire " d'un urbaniste.

Le Club " Projet urbain " est l'un des plus actifs des Clubs de la FNAU.

Le thème de travail retenu par le Club en 2002 a concerné les " rives de villes " qui a permis d'intervenir dans le Morbihan et le Maine et Loire. Il a donné lieu à plusieurs présentations d'expériences et à des sessions concrètes de travail avec les responsables municipaux et les techniciens locaux de Lorient et d'Angers.

Les échanges et les débats qui ont eu lieu autour des projets de ces deux agglomérations ont montré combien il était important d'assurer la pluridisciplinarité des approches et la transversalité des actions, la cohérence des politiques et la satisfaction des besoins quand on veut intervenir sur la ville.

Marcel BELLJOT
délégué général de la FNAU.

Bilan des activités

Septembre 2002
Bilan du club pour l'année 2000; préparation du programme d'activités pour 2002 et appel à candidature pour la visite in situ et l'atelier projet urbain

Février 2002
Présentation de l'élaboration du PADD d'Ostwald, commune de la communauté urbaine de Strasbourg par Yves Gendron

Mars 2002
Visite in situ. La reconversion d'un espace militaire-portuaire - la base des sous-marins de Lorient - Keroman par Armelle Livory-Moser

Avril 2002
Organisation et préparation de l'atelier d'Angers par Isabelle Leulier

Mai 2002
Présentation des démarches projet de ville/PADD d'Ostwald et de Strasbourg au Club Planification par Yves Gendron

Juin 2002
Atelier projet urbain à Angers (3 jours) sous la direction d'Isabelle Leulier

Septembre 2002
Bilan du Club pour l'année 2002, préparation du programme d'activités pour 2003, une visite in situ, une réunion d'échanges sur les méthodes de confection des PADD...

prochain atelier, mars 2003, Besançon

Editorial

A travers une trentaine de professionnels des agences, le Club Projet Urbain se veut être un réseau d'interlocuteurs qui s'organise comme une banque vivante de réflexion urbaine. C'est un lieu d'enrichissement réciproque des pratiques professionnelles et une mutualisation des méthodes à l'articulation des échelles de territoires et des compétences. Il est consacré à :

- la réflexion collective sur un projet et la production d'expertise dans un esprit de qualité professionnelle qui engage le réseau tout entier,
- l'échange avec les autres clubs thématiques,
- l'audition de personnes étrangères au réseau dont le savoir et l'expertise apportent un regard au personnel des agences impliqué dans la préparation des projets urbains.

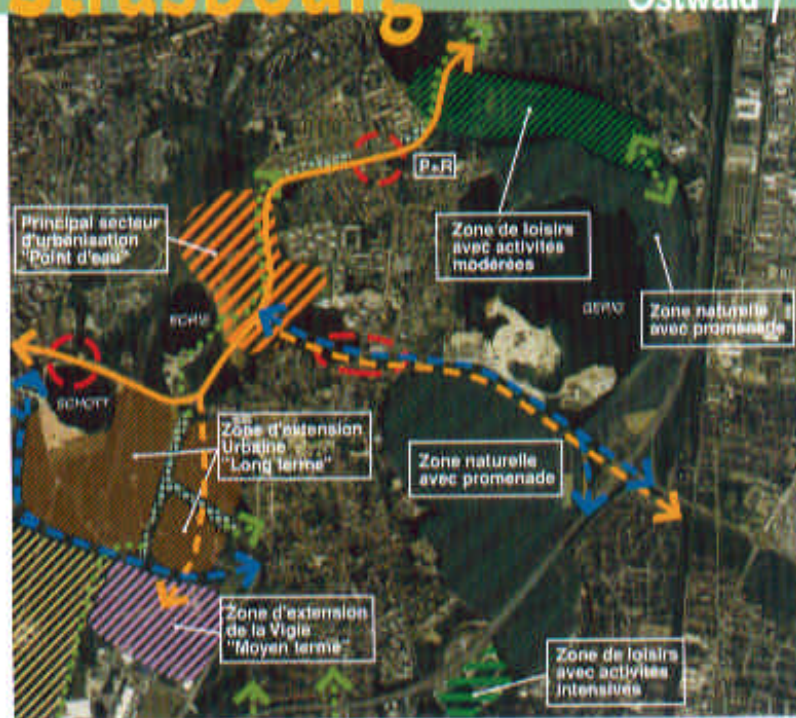
Nos interventions ont confirmé qu'un projet urbain ne se résume pas à une opération d'aménagement mais, au contraire, à une dynamique essentielle au projet de ville comme à Angers ou à un projet urbain particulier comme à Lorient en élargissant le périmètre de la Base des Sous-marins à celui de l'ensemble de la rade couvrant 8 communes.

les animateurs Y. GENDRON / F. ROUSTAN

Un prise de conscience politique, de l'importance de se doter d'une vision stratégique, est à l'origine de la démarche mise en place à Ostwald en 2000. L'agence d'urbanisme a joué le rôle d'animation, d'écoute et de médiation. Yves GENDRON

Strasbourg

Ostwald / C.U. de Strasbourg



- Circon de ville
- Liaison piétonne
- Carte existante à aménager
- Liaison piétonne à aménager
- Future ligne de chemin de fer
- Demande en transport en commun à 2005 et
- Parking Hélicoptère - Tram lignes B et C
- ADEUS Août 2000

Projet urbain Ostwald, perspectives de développement

Contexte de la démarche

Un exemple de démarche d'élaboration de projet de ville pour les PADD: Ostwald, 10 000 habitants, commune de la Communauté Urbaine de Strasbourg et limitrophe de Strasbourg.

Bien que lancée en 2000, initialement en dehors de tout processus d'élaboration de PLU, cette démarche s'apparente à celle d'une élaboration de PADD.

Avec un groupe de travail créé avec des élus et quelques personnes membres de la " société civile ", la démarche du projet d'Ostwald s'est organisée en ateliers.

L'agence est clairement positionnée comme animateur des travaux et fournisseurs d'analyses, et non pas comme un fournisseur de projet clé en main.

Les analyses de l'ADEUS menées (des états des lieux et des diagnostics thématiques) pour les débats-ateliers ont mis en relief et problématisé les phénomènes et les dynamiques à l'oeuvre sur le territoire.

Avec les débats réalisés en moins de 10 ateliers, le groupe de travail a identifié et localisé les secteurs d'enjeu. Par l'entremise de l'agence, le groupe a par la suite élaboré un scénario d'aménagement à long terme et un programme d'actions qui formaient l'ossature du projet de ville, support au futur PADD de la commune.

La dichotomie entre la démarche d'élaboration du projet de ville et la révision du POS en cours à l'époque a permis de ne pas cantonner les débats au seul champ réglementaire. La notion de projet était formellement absente du cadre de ce POS. Aujourd'hui cette dichotomie ne devrait plus exister car la réflexion sur le " projet de ville ou projet politique " doit faire clairement partie du processus d'élaboration du PLU.

L'autre aspect important de cette démarche est, sans aucun doute, l'accompagnement des élus pour formaliser le projet et hiérarchiser les priorités de développement de la commune. L'agence a joué un rôle d'animation important et pédagogique. Le projet politique a pu être partagé et son émergence encadrée par les urbanistes. La question de l'animation de débats urbains par les agences est sans aucun doute primordiale dans l'avenir.

Les enseignements

Le PADD, c'est le projet politique de la commune, le projet de ville. Les agences doivent se positionner en animation et en " transposition " des idées des élus. Leur rôle n'est pas de faire le projet à leur place. L'expérience d'Ostwald est un bon exemple de démarche d'échanges avec les élus pour faire émerger le projet de ville. Ce fonctionnement, en atelier ou en séminaire, est d'ailleurs repris pour le PLU de Strasbourg.

L'agence assure l'impulsion et la coordination des études préalables à la restructuration des sites portuaires et militaires en reconversion. La présence du club projet urbain à Lorient s'inscrit pleinement dans la dimension du long terme à savoir la discussion sur les stratégies de reconversion de ces sites. Il faut en effet aujourd'hui réfléchir à une nouvelle génération d'espaces économiques. Partager nos expériences devient une aide précieuse.

Jean-Yves LE DRIAN, Président de l'AudéLor et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient

La présence du club à Lorient fut l'occasion pour l'Audélor de sensibiliser les élus sur la thématique du projet urbain en général et d'évaluer la pertinence d'engager une réflexion globale sur la rade et la maritimité. Amélie LIVORY-MOSER

Lorient

Un projet urbain "rade" pour reconquérir les rives



La base, un interface ville-port



Source : AURBA août 2000, ADE mission ISM

La base des sous-marins, presqu'île de Keroman et plan guide.

Le regard et l'expérience des urbanistes sur une opération d'envergure telle que la base des sous-marins va nous aider à étendre la réflexion sur l'ensemble de la rade de Lorient. Pour une agence d'urbanisme en développement le fonctionnement du club représente un apport méthodologique nourri d'expérience.

Florence APPAMON,
Directrice de l'agence de Lorient

Les éléments de contexte à cette candidature

- Avec le départ de la Marine, le pays de Lorient vit depuis quelques années de profondes mutations - spatiales, économiques et sociales - auxquelles la collectivité doit faire face.

- Parmi les différents sites militaro-portuaires abandonnés, la base des sous-marins, qui fut visitée lors de cette journée, illustre particulièrement les problématiques de reconversion de ces espaces.

- Actuellement, la reconquête de ce littoral par les civils s'effectue essentiellement au coup par coup sur chacun des sites et au gré des opportunités économiques. La dimension urbaine n'est pas encore prise en compte et, dans ce sens, il n'y a pas de vision globale. Il n'existe pas de projet fédérateur qui puisse mettre en cohérence et articuler les différents enjeux.

- Depuis sa création, l'AudéLor est chargée de travailler sur la coordination des études liées à la reconversion des sites militaires délaissés par la Marine. L'agence sensibilise les élus et ses partenaires sur l'intérêt de mener des réflexions sur un espace qui pourrait être fédérateur : la rade.

- C'est dans ce cadre, que l'AudéLor a souhaité

l'intervention du Club projet urbain afin qu'il lui apporte son expertise sur le territoire.

Les acquis de cette journée

- Les élus ont été sensibles à la présence du club projet urbain à Lorient.

- L'intervention du club a permis de confirmer :
 - l'élargissement de la réflexion sur la reconversion de la base des sous-marins à la rade et la nécessité d'engager une démarche de projet urbain à cette échelle, à l'instar des projets "Rives de Loire" et "Rives de l'Adour".

En effet, la rade possède bien les dimensions et les ferments d'un projet urbain :

- politique intercommunale, multiplicité d'usages, enjeux forts pour l'agglomération, prospective de développement...

Un suivi expert

L'AudéLor souhaite poursuivre ces échanges initiés lors de cette journée afin de définir notamment les éléments fondamentaux à prendre en compte dans l'élaboration du projet urbain.

Les besoins d'adaptation et de traitement de la traverse d'Angers, après la réalisation du contournement de l'A11, nécessitent une réflexion d'ensemble dans le cadre d'un projet urbain des " rives de La Maine ". Isabelle LEULIER

Angers

Rives de ville



Les rives de La Maine

Une qualité d'expertise qui nous a permis d'alimenter notre perception de la richesse de ce territoire et la diversité des ambitions que nous pouvons nourrir à son égard. Des échanges ouverts et constructifs qui nous interpellent sur nos projets et qui définissent de nouveaux champs d'exploration. Merci au groupe d'experts de la FNAU.

Jean Claude ANTONINI
Maire d'Angers,
Président de la
Communauté d'Agglomération
du Grand Angers

L'intervention du club projet urbain présente deux avantages : une vision extérieure, dénuée des préoccupations locales qui donne un recul créateur ; une expertise de haut niveau, et qui s'est révélée telle. Sur les rives de Maine, qui est un des enjeux de vie urbaine les plus importants de la ville pour les prochaines années, la méthode sera essentielle. La vision en amont a apporté un enrichissement réel, une ambition qui servira à caler la démarche qui s'engage.

Christophe LESORT,
Directeur de l'agence d'Angers

Le contexte de cette candidature ...

Le développement de l'agglomération angevine s'appuie sur son réseau hydrographique. L'association entre les sites urbains et les sites naturels, jusqu'au cœur de l'agglomération, constitue une richesse locale exceptionnelle.

Si cette dimension environnementale a été préservée à l'échelle de l'agglomération, le centre-ville d'Angers s'en est toutefois affranchi.

- Dans les années 70, la ville s'approprie les prairies humides de La Maine pour affirmer son fonctionnement et faire passer l'autoroute.

L'A11 devient l'ossature principale de l'organisation des déplacements d'agglomération et de localisation d'activités industrielles avec la première zone d'Angers en entrée de ville.

- Depuis les années 80, le territoire se recompose au gré des opportunités foncières et les abords de la voie rapide deviennent le territoire de représentation de l'identité d'agglomération. L'échelle de la ville et des quartiers disparaît.

Ce territoire évoluera dans les prochaines années avec le projet de contournement nord. Les réflexions restent d'abord routières et ne prennent pas pour l'instant en compte l'importance du territoire libéré dans son articulation avec la politique urbaine de la ville et de l'agglomération.

Pourtant, la reconversion de ce territoire doit être définie avant l'ouverture de l'A11, prévue en 2007.

Avec l'accord du maire d'Angers, président de l'Agglomération, Jean Claude Antonini, l'Agence d'urbanisme, dans le cadre de ses missions d'aide à la maîtrise d'ouvrage sur des dossiers stratégiques de l'Agglomération (Projet d'agglomération, PDU, projets urbains...) a proposé d'expertiser ce territoire de renouvellement urbain avec le Club Projet Urbain de la FNAU.

L'atelier

Le 12 juin : Immersion et approche de l'agglomération

1. Comprendre et s'approprier le territoire, les problématiques, les contraintes, les projets et les stratégies d'agglomération

2. Réagir échanger questionner
Les travaux sont répartis en deux groupes en fonction des deux échelles d'intervention :

- la ville et l'agglomération,
- les quartiers et la proximité

Le 13 juin : Définition des enjeux

Quelques thèmes majeurs structurent les réflexions de l'atelier :

- l'eau, son rôle dans la ville, ses richesses, son potentiel touristique et sa préservation,
- les déplacements avec le projet de tramway et la requalification de l'A11,
- les espaces publics, leurs fonctions, leurs usages, leurs continuités ou discontinuités,
- le centre ville d'Angers, son périmètre et son image de cœur d'Agglomération.

Angers

14 juin : Restitution et débats

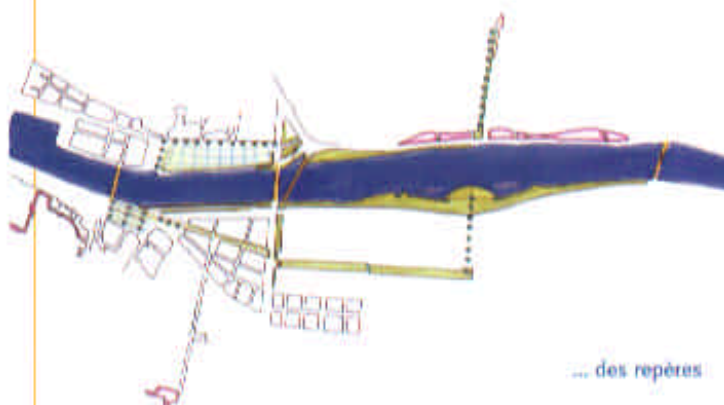
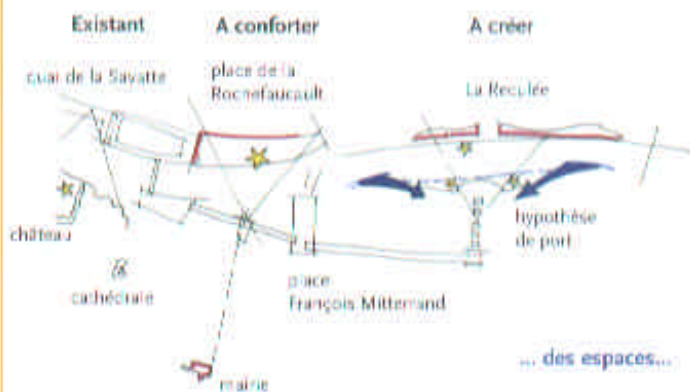
Présentation des travaux au maire et aux adjoints, Monique PIROTAIS et Raymond PERRON, ayant les délégations des Paysages urbains, de l'urbanisme et des déplacements.

Le regard extérieur du Club

- La dimension environnementale caractérise la ville. Angers se développe au centre de deux diabolos, l'un urbain suivant l'axe du schiste et l'autre naturel suivant l'axe des vallées.
- La Maine est un lieu traversé. Son territoire est stratégique dans le fonctionnement de la ville et de l'agglomération. Il concentre l'ensemble des déplacements et des échanges.
- La rivière a encore un faible rôle d'animation urbaine. Les activités liées à l'eau sont de petite ampleur et seuls les deux bassins qui ceignent l'hyper centre permettent de les accueillir.
- La Maine est un lieu vivant mais peu fréquenté au quotidien. La ville vit peu avec sa rivière même si des organisations festives occupent ses rives.
- Les espaces publics sont "pâtinables" et n'incitent pas à la déambulation. Les rives sont des espaces résiduels alloués au stationnement. Les relations avec les quartiers riverains sont fractionnées ou impossibles.
- Le quartier Saint Serge, une opération urbaine de qualité déconnectée du reste du centre ville. Les discontinuités fonctionnelles sont aggravées par manque de vision plus globale.
- L'eau, patrimoine paysager et richesse écologique est reléguée aux portes de la ville. La préservation des zones humides, absente des opérations d'urbanisme. Le paysage urbain en prend une dimension forte.

Les composantes de la trame publique :
la Maine et son territoire de rive, les espaces publics urbains et paysagers

dialogues de rives...



Angers

Rives de ville

Les enjeux stratégiques et les propositions

Les éléments structurants

- La rivière, avec la mise en valeur des deux bassins ceinturant le centre ville.
- Les quais et les rives aux piétons pour la déambulation.
- Les belvédères et les ponts inscrits dans les parcours comme des repères.
- Le tramway et la transformation de la voie rapide en voie urbaine, deux projets fédérateurs pour réguler les déplacements tous modes.

Les enjeux d'identité

- Affirmer l'articulation entre les espaces bâtis et les espaces naturels jusqu'au centre d'Angers dans une démarche de développement durable.
- Inscrire les équipements dans le tissu urbain et élaborer le cadre pour les accueillir.
- Traiter l'entrée de ville (Carrefour).

Les enjeux de développement

- Le secteur de Saint Serge constitue le secteur de renouvellement stratégique et d'extension du 21^{ème} siècle. Ce territoire donne l'occasion d'élargir le centre ville aux territoires environnants, d'inscrire les quartiers péri-centraux dans la ville et de tisser des liens durables entre les deux rives de la rivière.

Les enjeux de liaisons

- L'axe de La Maine pour tisser des liens entre ses rives et les territoires de l'agglomération.
- La réalisation d'une continuité de cheminements sur la rive gauche.
- L'amélioration des liaisons transversales par les ponts et le tramway.

Les enjeux paysagers

- Un potentiel paysager lié aux mouvements des eaux à valoriser.
- La réappropriation des espaces publics dans le pentagone historique et dans les itinéraires de liaison vers la Maine pour la déambulation.

Les personnes présentes

Un atelier enrichi par la présence d'un paysagiste, notre expert en matières environnementale et paysagère.



La Maine : le fil rouge
Territoire support d'une
stratégie urbaine d'ensemble



Saint Serge :
Les enjeux stratégiques :
- de centralité d'agglomération et de
rayonnement
- d'extension et de cohésion territoriale
- de recomposition urbaine de proximité



Conclusion

La forte mobilisation des agences d'urbanisme

Ce sont 8 agences qui ont participé à ses journées de réflexion du Club Projet Urbain, aux côtés de l'Agence de la région Auvergne :

Angers,
Isabelle Leulier,
Guillaume Rachez
Bayonne,
Bernard Lesbats,
Boulogne sur Mer
Laurence Hægel,
FNAU
Françoise Chamba-Renoux
Marseille,
Frédéric Roustan,
Mantes la Jolie,
Henriette Henault,
Oise la Vallée,
Nicolas Delbouille,
Strasbourg,
Yves Gendron,

Liste des participants au club projet urbain

Angers : Isabelle LEULLIER
Bayonne : Bernard LESBATS
Besançon : Yannick GOETZ
Bordeaux : José BRANCO
Boulogne sur mer : Laurence HÆGEL
Brest : Annie-Marie ARGOUARCH
Grenoble : Jan KACZOROWSKI
Île de France : Paul LECROART
Le Havre : Annie LOGIQUÉ
Lille : Claire FORT
Lorient : Anncelle LYVORY-MOSER
Marseille : Frédéric ROUSTAN
Maubeuge : Véronique SAUVAGE
Metz : André MORANO
Nancy : Pascaline BARTHELEMY
Nantes : Yves PAILLOUX
Maurice COUSIN
Nîmes : Arnaud ROLLET
Oise la Vallée : Delphine MARIELLE
Nicolas DELBOUILLE
Orléans : Pierre GUYOT
Pays de Montbelliard
Emmanuel REDOUTEY
Reims : Aurélie CHUÉLORE
Rennes : Nadine BLOT
Saint Étienne : Alain AVITABILE
Strasbourg : Yves GENDRON
Tours : Pierre LASCABETTES,
Alain HUET

Petit glossaire

idées développées lors des travaux du Club Projet urbain

Les espaces piétonnables,

espaces piétons générant uniquement des flux humains organisés pour consommer en ligne les étals, ou des espaces libres des villes considérés comme espaces publics par défaut.

D'un atelier, l'autre...

Proposer un essai de définition satisfaisant du Projet Urbain est un exercice compliqué, chacun d'entre nous ayant une idée spontanée et personnelle.

Largement utilisé dans notre vocabulaire professionnel, le Projet urbain recouvre des réalités très diverses que chacun utilise au gré de ses besoins, de son vécu, de sa sensibilité ou de ses références culturelles.

Pour un même Projet urbain, il peut donc y avoir plusieurs approches, plusieurs lectures, plusieurs représentations. Cependant, il s'avère que le croisement de ces démarches a pour finalité le même enjeu : mettre en évidence les grandes orientations d'actions en faveur du site étudié, quelle que soit l'échelle.

L'atelier décentralisé en 3 jours, comme Bayonne en 2001 et Angers en 2002, nécessite la mise au point d'une méthode tenant compte des expériences déjà réalisées dans ce domaine mais également retenant les dimensions thématiques et émotionnelles de la ville. En effet, l'approche d'analyse urbaine à retenir relève autant de critères objectifs, physiques et sociologiques que de critères subjectifs.

L'appel à des partenaires extérieurs, politiques ou techniques locaux et experts, apparaît désormais indispensable pour créer le réseau d'acteurs qui alimentera la réflexion.

Jour I

Tout d'abord, il y a nécessité de concerter et dialoguer et d'opérer une analyse descriptive des lieux permettant ainsi, dès la première journée, de réaliser une synthèse de la phase de diagnostic.

Jour II

En raison de la difficulté de l'exercice dans le temps et du sujet abordé, il est complexe de se faire le porte-parole du plus grand nombre et cette recherche, objet de la deuxième journée, nécessite un aller-retour permanent entre la réflexion, l'observation et la vérification sur le terrain, processus renouvelé autant de fois que nécessaire afin d'être certain de représenter la vision la plus juste tout en gardant un avis extérieur dégagé des obligations et des contraintes locales.

Jour III

Déjà la troisième journée et la mise au propre des objectifs, des principes et des moyens.

La présentation aux élus, dernier chapitre de l'atelier, est l'occasion de confronter et d'enrichir le débat entre techniciens et maîtres d'ouvrage. Elle permet aussi de s'engager sur des orientations, de déterminer des choix stratégiques et des moyens pour établir le projet de ville, véritable support selon nous, de la stratégie urbaine d'une commune.

À Bayonne comme à Lorient ou à Angers, les résultats ont été très positifs, à la fois en terme d'enrichissement des méthodes, de formation permanente pour les intervenants des agences d'urbanisme, mais également en terme de positionnement sur leur territoire pour les agences invitantes.

En effet, les propositions peuvent permettre à ces agences de réorienter le débat, de confirmer leur existence au sein d'un réseau de professionnels et de se voir confirmées dans la poursuite des travaux entamés dans ces ateliers.

Frédéric Roustan - Marseille